



Oujda, le.....
21 Mars 2022

DECISION.....88...../2022

OBJET : APPEL D'OFFRES N° 21/EA/2022

PRESTATIONS DE VEILLE SUR LA SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION DE LA RADEEO.
« AUDITS DE LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION, ASSISTANCE ET CONFORMITE A LA
DNSSI ET LA LOI 05.20 »

- ✓ Vu le règlement des marchés publics de la RADEEO du 01 Avril 2015 et notamment son article 45 relatif aux motifs d'annulation d'un appel d'offres.
- ✓ Vu que les données techniques des prestations objet du présent appel d'offres ont été fondamentalement modifiées.

Il a été décidé d'annuler l'appel d'offres n° 21/EA/2022 relatif aux prestations de veille sur la sécurité du système d'information de la RADEEO. « Audits de la sécurité des systèmes d'information, assistance et conformité a la DNSSI et la loi 05.20 »

Le Directeur Général 

Safae AMARTI RIFFI

